

LIEN AVEC LES AUTRES THÉMATIQUES

- **Urbanisation** : Le mitage se répand en continu sur les bas et les mi-pentes de la planèze, modifiant les paysages côtiers et ruraux.
- **Eau** : L'irrigation liée au basculement des eaux homogénéise les mi-pentes dans un même ensemble dominé par la culture de la canne.
- **Biodiversité** : Les espèces exotiques envahissantes entraînent la fermeture des milieux dans les Bas (épineux dans la savane littorale) et l'uniformisation des paysages naturels dans les Hauts (ajonc d'Europe sur la partie haute de la planèze et acacia mearnsii sur les anciennes terres à géranium).

INCERTITUDES

- L'urbanisation entraîne une dévalorisation du patrimoine paysager sur le littoral et les mi-pentes.
- La résorption des « points noirs » bâtis pourrait lever des oppositions.
- La privatisation des espaces renforce les difficultés d'accès au littoral et aux abords des ravines.
- La protection foncière et paysagère sur le littoral s'accompagne de possibles destructions de bâtiments (Conservatoire du Littoral).
- La modification de l'ensemble des habitats naturels par les espèces envahissantes pourrait induire une perte de diversité paysagère dans les Bas comme dans les Hauts.

CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

- Charte du PNR en aire d'adhésion
- PLU et SAGE de Saint-Paul
- Trame Verte et Bleue (TVB) dans le code de l'environnement
- Code de l'urbanisme et continuités écologiques
- Classement au patrimoine mondial de l'humanité des cirques et remparts de La Réunion le 1^{er} août 2010
- SCOT, SDAGE, Charte paysagère du TCO, Schéma Intercommunal d'aménagement des lisières urbaines (2009), schéma de protection et de valorisation sur les rebords hauts des grandes ravines (2009)
- Décret de création du Parc National de La Réunion du 5 mars 2007 et loi relative aux parcs nationaux en date du 14 avril 2006
- Loi Paysage du 8 janvier 1993
- Loi littorale du 3 janvier 1986
- Espace naturel sensible (ENS), institué par la loi du 31 décembre 1976

Acteurs rencontrés

Services de l'État et collectivités, Association les Amis de l'OI, CAUE, Conservatoire du Littoral, ONF, PNR, RNMR, SREPEN

PAYSAGES Environnement et Patrimoine naturel



Crédits : D. David



© IRD, Pascale Chabanel

Contexte

Les paysagistes parlent de “La Grande Planèze de l'Ouest” en évoquant les paysages de l'Ouest. Le territoire est ici marqué par les pentes douces du Grand Bénare, du Cap La Houssaye à la Pointe des Trois-Bassins et des remparts du Maïdo au large de l'Ermitage. La Grande Planèze est parcourue par une multitude de ravines descendant du « sommet des montagnes jusqu'aux battants des lames». Ce patrimoine naturel et paysager à forte valeur historique, support entre autres de loisirs, culture et agriculture, est apprécié par les visiteurs et les habitants.

Une partie du territoire est inscrite au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO (100 000 ha sur l'ensemble de l'île soit 40% du territoire). Les paysages constitutifs de l'île-jardin sont fragiles et requièrent une gestion intégrée.

RÉTROSPECTIVE



Crédits : C. Gouillet

Un étagement vertical : une plaine littorale urbanisée, des pentes intermédiaires largement cultivées (canne et pâturage) et des Hauts majoritairement boisés. On retrouve une alternance au niveau de chaque étage : sur le littoral, un récif frangeant avec un cordon sableux support du tourisme balnéaire, quelques forêts d'embouchures de ravines. Sur les pentes littorales sèches, un paysage ondulé de savane dont une partie a été mise en culture grâce au basculement des eaux (canne et vergers). Les Hauts agricoles, autrefois cultivés en géranium, sont aujourd'hui pâturés jusqu'à 1 200 m d'altitude. Au-delà de 1 800 m d'altitude, on retrouve la forêt de tamarins des Hauts, puis les branles envahis par l'ajonc d'Europe et enfin les laves nues, occupant les sommets au-delà de 2 500 m.

ENJEUX SECTORIELS ET SOCIÉTAUX

- Préservation des coupures d'urbanisation, espaces de respiration, ouvertures sur le grand paysage
- Maîtrise de l'extension des zones d'activité et des zones d'habitat
- Importance des « points de vue » et des routes panoramiques (Route Hubert Delisle)
- Fréquentation de La Ravine Saint-Gilles, pour ses bassins successifs et sa canalisation
- Circulations pédestre, équestre et cycliste facilitées le long du continuum Haut-Bas et le long de lignes de pentes

Protection du littoral et de la mer

- Atténuation des pressions sur le littoral dont la capacité d'accueil est saturée (restauration des forêts et formations littorales, recul des stationnements et des circulations)
- Préservation du Cap La Houssaye par le Conservatoire du Littoral
- Anticipation des conséquences de l'artificialisation, du ruissellement et des épandages agricoles du bassin versant sur les écosystèmes et paysages sous-marins

Maîtrise qualitative de l'architecture

- Mise en valeur du petit patrimoine (usines, fours à chaux, traces de l'ancien chemin de fer, etc.) et valorisation du patrimoine bâti des villes littorales
- Encouragement à des dispositions architecturales et paysagères plus douces et plus durables
- Identification et soutien à la requalification architecturale et/ou végétale des points noirs bâtis

DÉMARCHES EXEMPLAIRES ET INNOVANTES

- Mise en réseaux et valorisation des espaces naturels et agricoles : vers une « trame paysagère »
- Mise en place du concept de « Porte du Parc National » (route du Maïdo)
- Diversification des paysages bâtis et adaptés au mode de vie des Réunionnais : villes jardins, « oasis de fraîcheur », filière agro-touristique
- Dispositions d'aménagements d'infrastructures de transports et de déplacements (création de routes à thématique paysagère)
- Valorisation du paysage sous-marin
- Valorisation des « sentiers pêcheurs » dans les Bas

INFLUENCES EXTÉRIEURES

- Influence de la globalisation des échanges (biens et personnes), selon les points de vue :
 - pression négative (introduction d'espèces envahissantes, prix du transport)
 - opportunités (développement du tourisme)
- Influences extérieures sur l'expansion et l'intensification de l'agriculture et de la ville : effet domino sur la diversité et la qualité des paysages
- Influence des changements climatiques sur l'étagement de la végétation

RÉFÉRENCES ET SOURCES DE DONNÉES

Atlas des paysages de la DEAL

<http://www.atlasdespaysages-lareunion.re/>

Charte intercommunale paysagère

http://tco.re/?page_id=1859